



PERMIS DE CONDUIRE (B)

TARIFS

A partir de 679 €

PUBLIC ET PREREQUIS

Tout public répondant aux prérequis :

Avoir au moins 18 ans lors de l'examen de la conduite et posséder l'ASSR.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

MODALITE ET DELAI D'ACCES

Inscription en prenant contact avec l'organisme de formation par mail ou téléphone ou sur site.

Sous un mois à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

ORGANISATION

Nombre de personne : 1 apprenant par véhicule.

Action de formation réalisée : En présentiel, parcours individualisé selon niveau.

Durée : boîte manuelle : 20 h minimum.
Boîte automatique : 13 h minimum.

Lieu : Saint-Pierre, Saint-Paul, Sainte-Marie, Saint-André

Horaires : de 7h à 19h

Dates : entrée permanente.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- ✓ Être capable de conduire des véhicules automobiles (voitures, camionnettes) ou des campings cars dont le PTAC est inférieur ou égal à 3,5 tonnes.

CONTENU DE LA FORMATION (cf. programme détaillé en page 2)

MOYENS PEDAGOGIQUES

Ouvrages spécialisés éditions Code Rousseau et ENPC ou Ediser.

Livret stagiaire individuel. Systèmes audio-visuels (films, diapositives...)

Véhicules : à boîte mécanique/automatique de la catégorie B et uniquement boîte automatique pour le permis boîte automatique. Pour le permis salles de cours équipées de moyens multimédias, aires d'évolution spécialement aménagées (plateau technique).

METHODES PEDAGOGIQUES

Pédagogie participative : elle alternera les apports théoriques et les mises en pratique avec les véhicules sur la piste ou en circulation.

Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme tant sur le plan théorique que pratique.

SUIVI - EVALUATION

- La conduite supervisée se déroule avec un accompagnateur titulaire du permis de conduire depuis au moins 5 ans sans interruption.
- Suivi et évaluation de la formation : feuille de présence, évaluation à l'entrée de la formation pour permettre d'évaluer le volume et le cout prévisionnel de la formation, certificat d'examen du permis de conduire.
- En cas de conduite supervisée à la suite d'une formation initiale, un premier rendez-vous pédagogique préalable aura lieu en présence du formateur et du futur accompagnateur. Deux rendez-vous pédagogiques d'une durée de 2 heures auront lieu pendant la phase de conduite supervisée. Enfin une épreuve pratique vient sanctionner l'examen du permis de conduire de la catégorie B : Hors-circulation et circulation à l'issue de la formation.
- Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la partie théorique et pratique pour le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud.

ENCADREMENT - FORMATEUR

- Moniteurs : Equipe de moniteurs titulaires du Titre Professionnel Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (TP ECSR) ou du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant à la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (BEPECASER).
- Administratif : Equipe administrative pour la gestion et le suivi des dossiers administratifs



PERMIS DE CONDUIRE (B)

PROGRAMME DE FORMATION DETAILLE

1. Maitriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

- ✓ Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieurs.
- ✓ Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- ✓ Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
- ✓ Démarrer et s'arrêter.
- ✓ Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
- ✓ Utiliser la boîte de vitesses.
- ✓ Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
- ✓ Regarder autour de soi et avertir.
- ✓ Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

2. Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

- ✓ Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- ✓ Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- ✓ Adapter l'allure aux situations.
- ✓ Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- ✓ Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- ✓ Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
- ✓ S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- ✓ Evaluer et maintenir les distances de sécurité.
- ✓ Croiser, dépasser et être dépassé.
- ✓ Passer des virages et conduire en déclivité.
- ✓ Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- ✓ S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- ✓ Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense.
- ✓ Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes ; savoir en tenir compte.
- ✓ Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.

4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- ✓ Suivre un itinéraire de façon autonome.
- ✓ Préparer et effectuer un trajet longue distance en autonomie.
- ✓ Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
- ✓ Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- ✓ Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
- ✓ Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- ✓ Pratiquer l'éco conduite.